

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 758

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez

Mazout
Place Neuve 4. Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez

Mazout

ANTHRACOLITE S. A.

Place des Eaux-Vives 8
Téléphones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.58

POUR CONSTRUIRE VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÉNE - TÉLÉPHONE 4.28.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les
articles réglementés

Lamaison du tricot
9, rue de la Confédération
GENÈVE
26, rue de Bourg
LAUSANNE

plus considéré l'homme comme un instrument dont il fallait jouer habilement pour parvenir à ses fins. C'est une attitude plus claire et plus honnête envers la société et spécialement envers l'autre sexe, qui a appris à accepter ce changement et qui l'apprécie. Un spectacle très intéressant attend tous les visiteurs de l'exposition et le livre « Femmes des Pays-Bas, 1898-1948 », publié sous ses auspices, est des plus instructifs. Les cinquante années qui sont derrière nous ont été représentées avec grand talent.

Je désire rendre hommage à toutes celles qui ont travaillé ensemble pour réaliser cette exposition. J'apprécie particulièrement le fait qu'elle a été préparée en l'honneur du jubilé de ma mère.

Dans l'espoir que cette manifestation puisse contribuer dans une grande mesure à la compréhension mutuelle entre les sexes et entre les différentes générations et qu'elle conduise beaucoup de femmes à trouver leur voie vers une vie harmonieuse, je déclare ouverte l'exposition « La femme des Pays-Bas ».

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne, La Tour-de-Peilz, sept. 1948.
Mesdames et chères Alliées,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre XLVII^e assemblée générale qui aura lieu les 23 et 24 octobre 1948 à Neuchâtel. Nous avons le plaisir de vous transmettre la cordiale invitation que nous adresse le Centre de liaison des associations féminines de Neuchâtel. Ces dames se font une joie de nous inviter en cette année du centenaire de la République neuchâteloise, et elles n'ont rien négligé pour que soit parfaite leur réception.

Nous vous prions instamment de bien vouloir vous conformer exactement aux instructions données par le bulletin d'inscription ci-joint. Nous vous rappelons à ce propos que la carte de déléguée ne doit, en aucun cas, être renvoyée, mais les déléguées devront la présenter à l'entrée de l'assemblée où elle sera échangée contre la carte de vote. Une déléguée peut représenter deux associations. Pour faciliter le voyage aux déléguées des petites associations qui ne disposent pas de

Aide à l'Europe (U.N.A.C.)

La collecte de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses « Don des femmes pour l'aide suisse à l'Europe » est maintenant terminée. Nous pouvons vous en donner le résultat: fr. 37.641.15.

Et ceci grâce aux dons suivants:

	fr.
Union des femmes de Morges	500.—
Union des femmes de Nyon	450.—
Bund abstinenter Frauen Chur	50.—
Frauenverein Wohlen	100.—
Frauenbund Winterthur	100.—
Frauenverein Luchsingen	20.—
Frauenstimmrechtverein Bern	50.—
Prof. Frauenverein Brig und Umgeb	50.—
Union des paysannes neuchâteloises	1040.—
Zürcher Frauenzentrale	14095.85
Frauenzentrale Winterthur	466.—
Union des institutrices primaires genevoises	1480.—
Frauenverein Wädenswil	2641.15
Centre de liaison de Genève	100.—
Union des femmes, Rolle	25.—
Liga für Frieden und Freiheit Winterthur	143.20
Frauenzentrale Basel	15000.—
Kochklasse Herzogenbuchsee	100.—
Beiträge von Privaten	304.95
Union des femmes de Genève	700.—
	37641.15

Le président du comité d'action nous écrit: « Nous ne voudrions pas omettre de remercier infiniment l'Alliance et ses associations pour la participation généreuse qu'elles ont apportée à notre action. »

Nous prions l'Alliance et ses sociétés, ainsi que toutes les donatrices, d'accepter nos remerciements cordiaux pour leur généreuse participation à notre collecte en faveur de l'enfance malheureuse. »

Nous terminons ici cette lettre de remerciements, et prions toutes celles qui désirent faire encore un versement, de l'adresser directement au compte de chèques du comité d'action de l'aide suisse à l'Europe, No VIII 322, Zurich.

Pour le comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses:

La présidente: A. Jeannot

La trésorière: A. Wartenweiler

moins suffisants, la trésorerie de l'Alliance peut accorder une subvention, dont la demande devra être adressée avant l'assemblée générale à Mme Wartenweiler, Glarisegg. Le comité recevra avec reconnaissance les dons spécialement destinés à ces subventions: compte de chèques: VIII C. 2277, Steckborn.

L'assemblée de cette année revêt une importance toute particulière. Comme vous l'avez déjà appris par notre dernière circulaire, il s'agit de la réorganisation fondamentale de l'Alliance. Pour répondre à la mission qui lui avait été confiée le 12 juin à l'assemblée des déléguées du Secrétariat féminin, elle doit élargir ses cadres pour pouvoir accueillir les grandes associations suisses qui jusqu'à présent ne comptaient pas parmi ses membres, et pour pouvoir ainsi renouvelée assumer la gestion du Secrétariat féminin. Un projet de nouveaux statuts a été élaboré, il vous est soumis dans ce pli. Nous vous prions de l'étudier très attentivement, d'en discuter au sein de votre association afin de pouvoir donner des instructions très précises à la déléguée que vous enverrez à Neuchâtel. Le texte des statuts doit être remis à la déléguée, il lui sera indispensable pour la discussion à l'assemblée. Ces statuts, si vous les adoptez, remplaceront les statuts actuels de l'Alliance.

Tout le samedi après-midi, à la suite de la partie administrative, sera consacré à la discussion des nouveaux statuts.

Vous n'accepterez peut-être pas d'emblée et de gaité de cœur la réorganisation de l'Alliance, mais en étudiant le projet vous vous rendrez compte qu'elle sortira enrichie de cette transformation. Sa nouvelle forme répondra mieux aux désirs de ses fondatrices: réunir toutes les associations suisses en un seul faisceau. Si aujourd'hui cet idéal n'est pas encore atteint, l'impression que nous avons eue le 3 septembre à Berne, lors d'une séance avec les déléguées des associations suisses membres du Secrétariat féminin, qui ne font pas partie de l'Alliance fait prévoir que demain, ce vœu pourrait être réalisé.

Si vous désirez, d'ici à l'assemblée, des explications sur tel ou tel point, veuillez vous adresser aux membres du comité de l'Alliance les plus proches de votre région.

Nos déléguées seront également appelées à élire une nouvelle présidente de l'Alliance, dont le bureau doit, suivant nos statuts, retourner pour une législature dans la Suisse allemande. En outre, il faut un nouveau membre du comité, vu que la secrétaire doit être du même endroit que la présidente. Sont proposées: Mme Gertrude Haemmerli-Schindler, Zurich, comme présidente, Mlle Hedwig

Wuest, Zurich, comme nouveau membre du comité.

Nous recommandons vivement à toutes nos associations alliées de se procurer le « Questionnaire concernant la condition et le traitement de la femme du point de vue juridique », document extrêmement intéressant pour toute femme suisse. On peut l'obtenir au Secrétariat féminin suisse au prix de fr. 1.—.

En attendant le plaisir de rencontrer vos déléguées à Neuchâtel où toutes nos associations devraient se faire représenter, au nom du comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, nous vous envoyons, Mesdames et chères Alliées, nos messages les plus cordiaux.

La secrétaire: M. Cuénod
La présidente: A. Jeannot

Renseignements pratiques

1. Lieu des séances:
Salle du Grand Conseil, Château de Neuchâtel.
2. Bureau d'accueil:
Bureau de renseignements, gare de Neuchâtel.
3. Logement:
Dans les hôtels: fr. 10.—.
Chez les particuliers: fr. 5.—.
(Nuit et petit déjeuner, pourboire compris.)
4. Repas:
Le dimanche, à 13 heures, à la grande salle de la Rotonde, dîner à fr. 6.—, service compris.

Le samedi après-midi, le thé sera offert aux déléguées par les associations féminines locales.

5. Services divins:
Protestant:
8 h. 45 à la Collégiale.
Catholique:
7 h. 30: Communion à l'église paroissiale.
8 h.: Messe basse et sermon en allemand.
9 h.: Messe basse et sermon en français.

6. Récréations et visites:
Une soirée récréative sera offerte le samedi soir à la Rotonde par les associations féminines locales.

Le dimanche après-midi, visite des musées et du château. En cas de beau temps, promenade sur le lac.

7. Carte de participante:
La carte de participante complète comprenant le logement avec petit déjeuner et le dîner du dimanche se monte à fr. 17.— pour les participantes qui logeront à l'hôtel, et à fr. 12.— pour celles qui logeront chez des particuliers. Les cartes de fête partielles peu-

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Nouvelle Direction: E. PIOTET Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
● Préparation d'assistantes pour homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: «White Gates»

CORSETS GABY
PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY
Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

Pour tous vos MEDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM: _____
ADRESSE: _____
ASSOCIATION: _____
prie de lui faire parvenir une carte de fête du prix de: fr. 17.—
fr. 12.—

comprenant:
la chambre (chez des particuliers)
le dîner du dimanche

Prière de souligner ce que l'on désire.
Verser simultanément le montant de la carte au compte de chèques postaux IV. 3517. Centre de liaison des sociétés féminines de Neuchâtel.

Ce bulletin doit être envoyé à Mme Lucienne Nicoud, rue de Pourtalès, 10, Neuchâtel, avant le 10 octobre.

Echange

Étudiante en médecine (Université de Lausanne) cherche chambre et pension, contre séjour valeur équivalente, dans grand hôtel de Lugano, époque à convenir. (Offres écrites à la rédaction du journal.)

Emissions radiophoniques

18 h. 30: La femme et les temps actuels.
Lundi 4: Une femme vous parle: Marianne Jöhr, secrétaire générale du Secours aux enfants.
Mercredi 6: Métiers féminins: Infirmières.
Vendredi 8: Difficultés féminines, par Simone Hauert, à 22 h. 15.
Lundi 11: Difficultés féminines, par Simone Hauert.
Mercredi 13: Métiers féminins: Comment on devient infirmière.
Samedi 9: Revue de la quinzaine, à 16 h. 15.

Carnet de la Quinzaine

Jeudi 7 octobre

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.; thé; 16 h. 45, Education de la vue par les méthodes naturelles. Exposé de Mlle Emma Robert.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

